



*Présentation annexée au budget primitif  
2017*

CONSEIL MUNICIPAL

13 MARS

---

**2017**

## I. Contexte : une contrainte budgétaire légèrement desserrée mais qui reste forte

Si les communes verront baisser leur dotation globale de fonctionnement de façon moins drastique que ce qui était initialement prévu pour 2017, elles devront toutefois composer avec des recettes moins dynamiques et des charges nouvelles.

Sur le front des recettes, le plafonnement à 0,4 % de la revalorisation annuelle des valeurs locatives limitera l'augmentation du produit tiré de la fiscalité locale, tandis que la plupart des communes appartenant à un EPCI n'ayant pas connu de changement de périmètre au cours de l'année 2017 verront leur reversement au Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales (FPIC) majoré d'environ 15 à 20 %.

Parallèlement, les dépenses courantes seront poussées à la hausse sous l'effet de la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires appliquée pour moitié en 2017 et de l'application du protocole d'accord sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR) dans la fonction publique.

Dans ce contexte, équilibrer la section fonctionnement des budgets des collectivités s'avère un exercice encore plus délicat en 2017 qu'en 2016. La seule bonne nouvelle concerne les investissements des collectivités en faveur desquels l'État accroît son soutien en y consacrant 1,2 Md € de crédits budgétaires en 2017 contre 1 Md € en 2016.

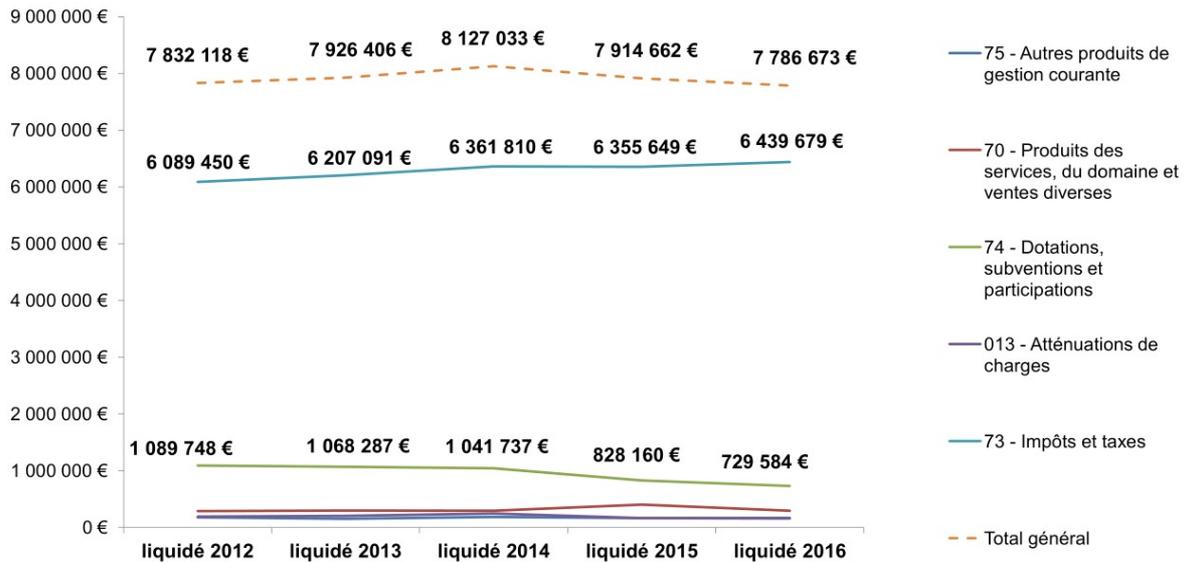
## II. Section de fonctionnement du budget 2017 de Gières : un équilibre toujours plus compliqué

Malgré ce contexte difficile, la situation financière de la ville de Gières reste saine. Avec un niveau d'endettement inférieur aux communes de même strate et une capacité d'autofinancement restant à un niveau relativement élevé, elle est en mesure de mener à bien les projets d'investissement prévus sur le mandat 2014-2020. Alors que la commune a subi en 2016 la baisse des dotations d'État ou de l'attribution de compensation versée par la métropole, elle doit ce résultat :

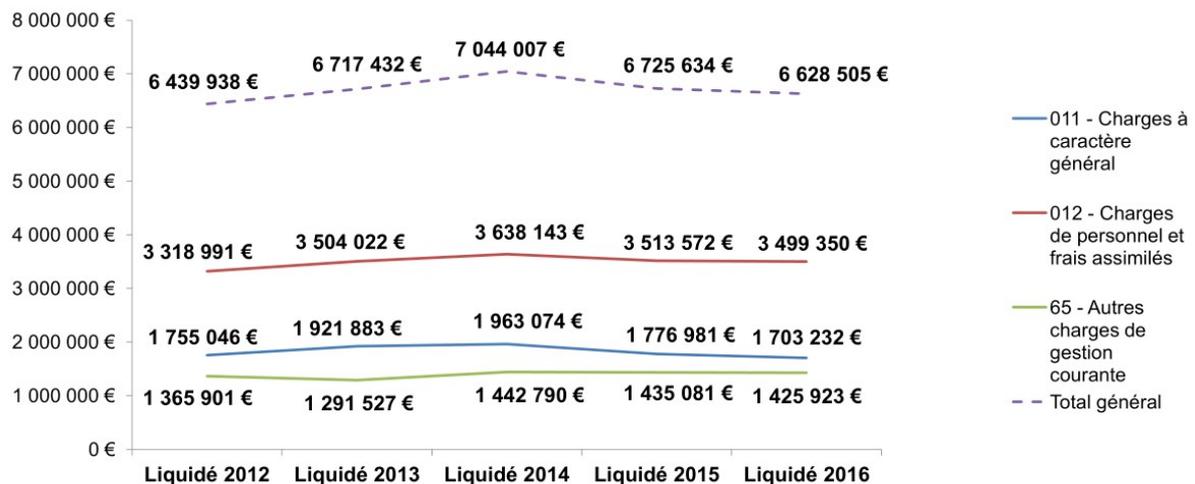
- **au surcroît de ressources fiscales généré par la modulation des taux des impôts directs** locaux votée au printemps 2016. En portant le taux de la taxe foncière à 44,08 % contre 37,36 % tout en réduisant de moitié celui de la taxe d'habitation (3,96 % contre 7,92 %), la ville de Gières a pu générer 265 k€ de ressources supplémentaires, qui n'ont toutefois pas été suffisantes pour endiguer la baisse globale des recettes.
- **aux efforts réalisés pour contenir les dépenses de fonctionnement.** L'exercice

budgetaire 2016 s'est ainsi achevé sur un recul très net du volume des charges à caractère général (-4,2 % à 1,7 Mn €) tandis que la masse salariale a atteint son niveau le plus bas depuis 2012 (-0,4 % à 3,5 Mns €).

**Evolution des recettes de fonctionnement 2012-2016**



**Evolution des dépenses de fonctionnement 2012-2016**



Le budget proposé pour 2017 s'inscrit dans le prolongement de ces tendances en limitant autant que possible la progression des dépenses de fonctionnement afin de faire face au recul attendu des recettes de fonctionnement.

Concernant le volet dépenses, les gains réalisés sur les charges générales au cours des trois derniers exercices ont considérablement réduit les marges de manœuvre existantes et il devient dès lors difficile d'envisager une nouvelle contraction de leur montant. Il est de ce fait proposé de les fixer à 1 742 k€ soit un montant très légèrement supérieur à celui constaté en 2016.

De même, à effectifs constants en 2017, les charges de personnel ne pourront poursuivre leur baisse en raison de l'augmentation naturelle liée au glissement vieillesse technicité ainsi que des revalorisations mentionnées au point I. En conséquence, les crédits proposés pour la rémunération des agents de la commune sont en légère hausse avec une inscription budgétaire d'un montant de 3,6 Mns €.

Pour ce qui est des principales recettes du BP 2017, avec des bases fiscales faiblement revalorisées et des taux demeurant inchangés, il est proposé d'inscrire au budget primitif 2017 des rentrées fiscales (impôts locaux et impôts reversés par la métropole) du même ordre que celles figurant au BP 2016 avec au total 6,54 Mns € de recettes escomptées.

S'agissant des dotations d'État, après une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) à hauteur de 123 k€ sur l'exercice 2016, la proposition du BP 2017 table sur une nouvelle diminution, de 40 % inférieure. Au total, ce sont 225 k€ de crédits qui seraient perçus au titre de la DGF en 2017 contre 300 k€ en 2016.

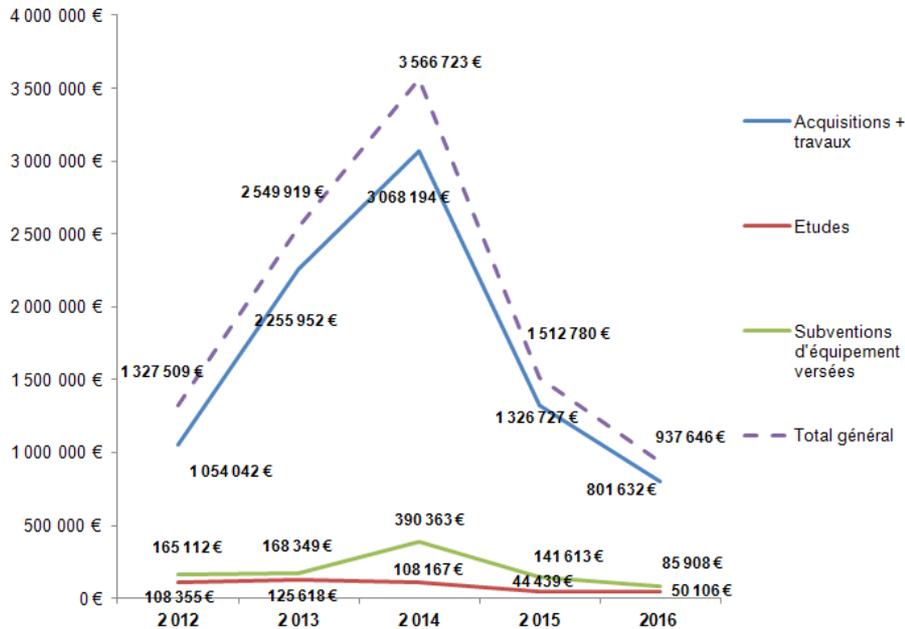
### III. Investissement : 2017, année de grands projets

L'année 2015 avait vu l'achèvement d'opérations d'envergure initiées au cours des années antérieures, en particulier la création de l'écoquartier ou l'aménagement de la rue Pasteur. En toute fin d'année 2015, profitant de taux d'intérêts historiquement bas, la commune avait, souscrit un emprunt de 730 k€ afin de préparer le financement des projets d'ampleur du mandat 2014-2020.

L'année 2016 a prolongé cette dynamique de reconstitution d'une capacité de financement, au travers notamment d'un excédent de la section d'investissement. Cette dernière a été abondée par des recettes importantes issues notamment de crédits FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) en forte hausse. Ont également été collectés à titre exceptionnel des produits tirés de la cession de plusieurs parcelles de terrain.

A l'inverse, cette section n'a comptabilisé dans sa colonne "charges" que des dépenses limitées, ayant eu pour objet des travaux d'entretien du patrimoine ou le renouvellement de certains équipements comme, par exemple, le parc informatique de la bibliothèque.

**Evolution des dépenses d'investissement 2012-2016**



Les dépenses proposées au BP 2017 seront plus conséquentes. Représentant plus de 5,2 Mns € (restes à réaliser inclus), elles comptabilisent, en plus des traditionnels investissements de maintenance ou de renouvellement, un grand nombre de projets retenus dans le plan pluriannuel d'investissements. On citera le réaménagement de la place de la République et de la place du 8 mai 1945, le regroupement des écoles, la rénovation de l'école de musique, la rénovation de la salle des mariages de la mairie, la création de jardins familiaux, la réhabilitation du stade de football synthétique, la mise en accessibilité de différents bâtiments publics ou la mise aux normes des écoles.

Les volumes financiers devant servir à la réalisation de ces différents projets seront dépensés pour des études, des travaux, des acquisitions foncières et la participation à des fonds de concours dans le cadre de projets réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la métropole.

L'excédent cumulé dégagé sur la section d'investissement en 2015 et 2016 et l'épargne constituée par les excédents de fonctionnement seront les principales sources de financement de ces projets. Le tableau ci-dessous en récapitule les montants à partir des résultats atteints en fin d'exercice 2016 pour chaque section budgétaire.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses 2016	7 578 584,98 €	882 147,21 €
Recettes 2016	7 985 650,81 €	1 518 648,71 €
Résultat de l'exercice	407 065,83 €	636 501,50 €
Résultat cumulé	1 357 582,53 €	2 165 633,94 €

Pour compléter ces ressources propres, un recours à l'emprunt à hauteur de 402 k€ est envisagé en 2017. La commune aurait tout intérêt, une fois de plus, à solliciter les prêteurs afin de profiter de taux d'intérêts qui demeurent historiquement faibles, mais qui connaîtront certainement une remontée à moyen terme. Il est à noter qu'un tel emprunt ne serait pas de nature à compromettre la bonne santé financière de la commune. A la fin 2016, sa capacité d'endettement supplémentaire était évaluée à environ 5 Mns € par les établissements bancaires. Rappelons qu'avec un niveau d'endettement atteignant 530 € par habitant, la ville de Gières affiche un ratio largement inférieur à la dette moyenne des communes de même strate qui s'établit à 862 € par habitant (chiffre 2015).

## IV. Synthèse des propositions budgétaires - le tableau des grands équilibres

		2012	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
D E P E N S E S	Charges à caractère général	1 785 000	1 935 500	1 985 000	1 803 335	1 806 601	1 742 430
	Charges de personnel	3 334 000	3 490 000	3 660 000	3 610 000	3 570 000	3 600 000
	Atténuation de produits		22 096	23 000	23 000	56 000	60 000
	Autres charges gestion courante	1 483 066	1 339 666	1 488 270	1 450 000	1 455 000	1 466 000
	Charges financières (intérêts)	150 000	140 000	120 000	120 000	220 000	100 000
	Charges exceptionnelles	10 000	10 000	41 724	501 603	26 000	5 000
	Dépenses imprévues de fonctionnement	116 000				50 000	500 000
	Virement à la section d'investissement	2 173 288	3 064 739	936 157	24 328	846 235	975 474
	Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	550 000	750 000	750 000	460 000	630 259	630 259
		9 601 354	10 752 001	9 004 152	7 992 267	8 660 095	9 079 163
F O N C T I O N N E M E N T		2012	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
	Atténuation de charges	105 000	96 000	170 000	90 000	170 000	70 000
	Produits des services	246 000	236 700	232 000	325 000	250 000	310 000
	Impôts et taxes	5 777 800	6 182 068	6 247 223	5 787 963	6 524 000	6 540 000
	Dotations et participations	1 000 000	1 011 912	1 045 047	819 080	590 000	619 000
	Loyers	175 000	160 000	172 000	172 000	140 000	150 000
	Produits financiers				35 914	31 623	27 580
	Produits exceptionnels	10 000	10 000	838 921			
	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	2 277 554	3 020 321	288 960	752 310	950 517	1 357 583
	Opérations d'ordre entre sections	10 000	10 000	10 000	10 000	3 956	5 000
	9 601 354	10 727 001	9 004 152	7 992 267	8 660 095	9 079 163	

		2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
D E P E N S E S	Remboursement d'emprunts	160 000	165 000	333 352	160 000	205 000	200 000
	Subventions d'équipement et d'investissement	174 000	169 000	489 162	212 497	140 000	675 000
	Acquisitions foncières, matériels et travaux	783 615	732 957	918 794	1 567 633	1 993 067	3 173 751
	Etudes	251 447	249 186	308 117	161 089	76 622	243 450
	Travaux	2 927 701	3 847 337	3 191 582	1 069 641	1 119 636	930 709
	Dépenses imprévues d'investissement						
	Reversement subventions / excédents			1 526	201 493	6 300	
	Solde d'investissement reporté			715 137			
	Opérations d'ordre patrimoniales	10 000	10 000	10 000	10 000		
	Opérations d'ordre entre sections	10 000	10 000	10 000	10 000	3 956	5 000
	<b>4 316 763</b>	<b>5 183 479</b>	<b>5 977 669</b>	<b>3 392 353</b>	<b>3 544 581</b>	<b>5 227 910</b>	
I N V E S T I S S E M E N T		2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	BP 2017
	Produit des cessions			96 353	171 933		630 000
	FCTVA / TLE – taxe d'aménagement	594 848	257 146	268 205	260 000	260 000	210 000
	Fond de réserves			3 150 812	690 915		
	Subventions d'investissement	519 000	646 099	657 078	208 131	76 797	25 000
	Emprunt d'équilibre			109 064	763 695		402 041
	Autres immobilisations financières				243 247	202 157	189 502
	Solde d'investissement reporté	469 627	455 494		560 103	1 529 132	2 165 634
	Virement de la section de fonctionnement	2 173 288	3 064 739	936 157	24 328	846 235	975 474
	Opérations d'ordre patrimoniales	10 000	10 000	10 000	10 000		
Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	550 000	750 000	750 000	460 000	630 259	630 259	
	<b>4 316 763</b>	<b>5 183 479</b>	<b>5 977 669</b>	<b>3 392 353</b>	<b>3 544 581</b>	<b>5 227 910</b>	